

Numéro du BEEFP 86-024 (2b)

Ottawa (Ontario)

Domaine de Rideau Hall

Bâtiment du gazomètre (Édifice Dôme)

Le bâtiment du gazomètre a été construit en 1877 et 1878 afin d'abriter un réservoir de gaz de houille en fer. Les plans de l'édifice ont été dessinés par J. W. H. Watts, de la Direction de l'architecte en chef, au ministère des Travaux publics. L'édifice aurait apparemment cessé d'être employé au stockage du gaz au début du vingtième siècle; il a été transformé en buanderie en 1912. L'ancien bâtiment du gazomètre, rebaptisé depuis Édifice Dôme, sert aujourd'hui aux services administratifs de la résidence du Gouverneur général (courrier, gestion des documents, etc.) et est administré par la Commission de la capitale nationale. Consulter le rapport 86-24 (2b) du BEEFP.

Raisons de la désignation

Le bâtiment du gazomètre a été désigné « édifice reconnu » en raison de l'intégrité des rapports historiques qu'il a avec le paysage remarquable de Rideau Hall, de ses caractéristiques visuelles comme spécimen d'un type de bâtiment inhabituel dont on retrouve peu d'exemples aujourd'hui et de ses caractéristiques fonctionnelles sous le rapport de l'histoire des techniques.

Des abris de gazomètre ont été construits en Angleterre dès 1825, principalement pour emmagasiner le gaz de houille qui servait à l'éclairage. Il est possible que les motifs aient été davantage d'ordre esthétique et psychologique que d'ordre utilitaire, c'est-à-dire qu'on n'ait pas simplement voulu protéger des intempéries le réservoir et le mécanisme de levage. Au Canada, les abris (par opposition aux réservoirs sur pied pourvus d'une armature) étaient essentiels pour protéger les guides et les poulies et empêcher l'eau de geler dans la fosse du réservoir, qui formait un joint d'étanchéité destiné à empêcher les pertes de gaz tout en facilitant la montée et la descente du réservoir.

Le bâtiment, cylindrique par sa fonction, est agréablement situé dans le parc de Rideau Hall et reprend les formes octogonale et circulaire d'autres bâtiments annexes et d'éléments paysagers. Il se distingue aussi, sur le plan de l'architecture, comme un bel exemple de ce type de réalisations techniques, qu'on trouvait autrefois partout dans le Nord-Est des États-Unis et l'Est du Canada et dont il ne reste que de rares spécimens.

Éléments caractéristiques

La valeur patrimoniale du bâtiment qui abritait le gazomètre réside dans les formes et les matériaux extérieurs encore existants, qui créent une heureuse transition entre la fonction utilitaire qu'il avait pendant le dernier quart du dix-neuvième siècle et la place qu'il occupe à l'intérieur du paysage culturel que représente le Rideau Hall actuel.

Numéro du BEEFP 86-024 (2b)

Ottawa (Ontario)

Domaine de Rideau Hall

Bâtiment du gazomètre (Édifice Dôme)

Les éléments extérieurs qui contribuent à définir le caractère de l'édifice sont le lanterneau, le toit conique (tant sa charpente que son revêtement), la superstructure en brique revêtue de stucco, sans ornement superflu, qui repose sur un mur de fondation en pierre ainsi que la disposition simple et régulière des fenêtres. L'isolement voulu de ce bâtiment annexe est resté le même, à peu de choses près, et il devra être maintenu. On évitera également de faire des rajouts qui modifieraient l'aspect des abords immédiats et l'apparence extérieure du bâtiment.

La forme et l'apparence des différents types de fenêtres à carreaux multiples, placées au centre des pilastres de brique, ont aussi une part dans le caractère de l'édifice.

Depuis qu'on a enlevé le réservoir et les dispositifs qui l'accompagnaient — il y a de cela au moins soixante-quinze ans —, l'intérieur du bâtiment ne revêt plus autant d'intérêt. Si l'on change l'affectation de l'édifice, on prendra garde de ne pas faire d'ajouts à l'extérieur ou dans les environs immédiats. Par-dessus tout, il faudra faire attention que les aménagements paysagers ne viennent mettre en péril la relation matérielle entre le bâtiment du gazomètre et son décor historique.

27 janvier 1988